



## Consolidation d'actions

Le 10 février 2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de RealDolmen SA a décidé de consolider les actions existantes de manière à ce que cent (100) actions existantes de la société (les "coupures") donnent droit à une (1) action de la société. Dans un premier temps, les actions sont regroupées de façon à ce que cent (100) actions existantes de la société constituent une (1) action-jointe. Ultérieurement, le nombre d'actions représentant le capital social sera adapté dans les statuts (en étant divisé par cent).

### COTATION SUR EURONEXT BRUSSELS

A partir du mercredi le 1er avril 2009, les actions seront regroupées, de sorte que chaque multiple de cent (100) actions existantes de la société sera automatiquement regroupé pour constituer une (1) action-jointe de la société.

La cotation des actions et des strips VVPR émis par RealDolmen sur Euronext Brussels qui ne sont pas regroupés lors de la première phase, sera transférée au segment « simple fixing ». Ces actions et strips VVPR non-regroupés garderont leurs ISINs actuels (ISIN BE0003732469 pour les actions et ISIN BE0005552238 pour les strips VVPR), mais auront un autre code mnémorique (REAT pour les actions et REAST pour les strips VVPR) afin de les distinguer clairement des actions et strips VVPR regroupés – le T signifiant « temporaire ».

A partir du 1er avril 2009, les actions et les strips VVPR regroupés seront cotés séparément sous les codes suivants :

- Actions-jointes : ISIN BE0003899193, code mnémorique REA;
- strips VVPR regroupés : ISIN BE0005630042, code mnémorique REAS.

### ECHANGE

Le 1er avril 2009, à 00h00, tous les multiples de 100 (cent) titres non regroupés (ISIN BE0003732469 pour les actions et BE0005552238 pour les strips VVPR) sous forme dématérialisée ou nominative seront automatiquement convertis en titres regroupés (ISIN BE0003899193 pour les actions-jointes et BE0005630042 pour les strips VVPR regroupés), sous la même forme, soit respectivement dématérialisée ou nominative.

Les propriétaires de titres nominatifs ou dématérialisés (autres que certaines institutions financières) ne doivent rien faire en vue de cet échange. Les teneurs de titres au porteur sont priés de présenter leurs actions à la société pour échange par le biais de leur banque ou leur intermédiaire financier.

Il n'existe aucune obligation d'émettre un prospectus concernant cet échange et cotation de titres, conformément à l'article 18 §2 b) de la loi du 16 juin 2006 relative aux offres publiques d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés.

---

**Pour plus d'informations :**  
visitez le site web [WWW.REALDOLMEN.COM](http://WWW.REALDOLMEN.COM)

**contact :**  
Thierry de Vries  
Secrétaire général  
TEL.: +32 2 362 55 55  
FAX: +32 2 362 55 99  
[thierry.devries@realdolmen.com](mailto:thierry.devries@realdolmen.com)

---

Sur **RealDolmen**



RealDolmen NV/SA – Industriezone Zenneveld – A. Vaucampsiaan 42 – B-1654 Huizingen  
TEL +32 2 362 55 55 – FAX +32 2 362 55 99  
BTW/TVA BE 0429.037.235 – RPR BRUSSEL/RPM BRUXELLES 0429.037.235  
[WWW.REALDOLMEN.COM](http://WWW.REALDOLMEN.COM)

**REALDOLMEN**  
Rock-Solid Passion for ICT



RealDolmen est un prestataire unique et indépendant de solutions TIC et une société de connaissance comptant plus de 1.900 professionnels très compétents dans le domaine informatique et plus de 1.000 clients dans le Benelux et en France. La société offre des solutions TIC novatrices, efficaces et fiables, ainsi que des services professionnels destinés à aider ses clients à réaliser leurs objectifs en optimisant leurs opérations.

---